



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 28 janvier 2005

## **INFORMATIONS À LA PRESSE**

**Objet: Rencontre au sommet UE/Etats-Unis  
- Bruxelles, le mardi 22 février 2005**

Les Chefs d'Etat/de Gouvernement de l'Union européenne se réuniront avec le Président des Etats-Unis le mardi 22 février 2005 à Bruxelles au bâtiment du Conseil "Justus Lipsius", 175, rue de la Loi.

Le Centre de presse - spécialement aménagé avec les facilités habituelles pour la presse écrite et audiovisuelle - se trouvera également au bâtiment "Justus Lipsius".

Les représentants des médias trouveront ci-après quelques informations techniques sur les facilités disponibles; pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser au Service de presse du Secrétariat général du Conseil:

Tél. +32-2-285.53.85  
+32-2-285.74.59  
+32-2-285.62.31  
Fax +32-2-285.80.26 / 85.41  
e-mail: [press.office@consilium.eu.int](mailto:press.office@consilium.eu.int)

**Attention, aucune demande d'accréditation ne sera acceptée  
après le 15 février 2005 !!!**

## ACCREDITATIONS

L'accès au Centre de presse sera autorisé uniquement aux représentants des médias dûment accrédités. Ces journalistes disposeront d'un badge spécifique et devront être porteurs d'une pièce d'identité.

Le formulaire d'accréditation en ligne et les modalités pratiques sont disponibles sur le site <http://ue.eu.int/eucouncil/lu/accreditation>.

Les informations communiquées sur le site du Secrétariat général du Conseil de l'UE à des fins d'accréditation, peuvent être transmises à une ou plusieurs autorités nationales de sécurité à des fins de contrôle de sécurité. L'utilisation de formulaires d'accréditation en ligne implique l'acceptation de ces conditions comme indiqué sur la page web d'inscription.

À l'intérieur des locaux du Secrétariat général, vous devrez obligatoirement porter de manière visible votre badge d'identification pour cet événement. Toute personne ne portant pas de badge sera invitée à quitter les lieux.

À tout moment de votre présence dans les locaux du Secrétariat général, un membre du Service de sécurité pourra vous demander de prouver de nouveau votre identité en présentant un document officiel, même si vous portez de manière visible votre badge d'identification pour cette réunion.

Par ailleurs, des contrôles supplémentaires pourront intervenir à la demande du bureau de sécurité.

### Procédure d'accréditation des médias

#### **Veillez prendre note des instructions ci-après avant d'introduire votre demande d'inscription en ligne**

- 1) *Vous étiez déjà inscrit aux Conseils européens précédents qui se sont tenus à Bruxelles en 2004:* ⇐   
En vue de simplifier les formalités, vous êtes prié d'utiliser le bouton Mise à jour en bas du site d'accréditation et ensuite votre mot de passe. Si vous n'avez pas de mot de passe, procédez comme pour une première inscription.
- 2) *Il s'agit d'une première inscription:* ⇐   
Vous devrez au préalable vous munir:
  - d'une photographie d'identité récente au format JPEG (.jpg). **Toute demande non accompagnée de la photographie requise sera rejetée.**
  - du numéro de série de votre passeport ou carte d'identité et carte de presse.

Tous les documents d'identification désignés dans le formulaire d'accréditation en ligne doivent **obligatoirement** être en cours de validité le jour de la réunion.

Remplissez le formulaire d'accréditation en ligne et envoyez le avant le ***mardi 15 février 2005, 20h00 - DATE LIMITE D'INSCRIPTION***  
(les télécopies ne seront pas acceptées).

## **ATTENTION:**

**Il est à noter qu'il n'y aura pas d'accréditations tardives !!!**

**Aucune demande d'accréditation introduite après le 15.02.2005  
ne sera acceptée !!!**

Veillez indiquer **très** scrupuleusement les renseignements demandés. Des erreurs même minimales (telles que l'inversion du prénom et du nom de famille) peuvent suffire à faire échouer le contrôle de sécurité et entraîner un refus technique de délivrance du badge d'identification pour cet événement.

En cas de problème technique, veuillez prendre contact avec [webmaster.conseil@consilium.eu.int](mailto:webmaster.conseil@consilium.eu.int)

Dans les deux cas d'accréditation en ligne, une fois votre demande enregistrée, vous recevrez un message sur votre écran confirmant la RÉCEPTION de votre formulaire. Ensuite, le Service de sécurité vous informera si votre demande est acceptée ou non.

### **Retrait**

Des informations ultérieures vous seront communiquées.

Lors du retrait de votre badge d'identification, vous devrez présenter **à la fois**:

- la pièce d'identité
- la carte de presse ou la lettre **ORIGINALE** récente (les télécopies ne seront pas acceptées!) de la rédaction de l'organe de presse, signée par le rédacteur en chef, indiquant l'état professionnel pour ceux qui n'ont pas de carte de presse.

**En l'absence de l'un des deux documents, aucun badge d'accréditation ne sera délivré.**

Retrait groupé de badges (agences de presse, télévisions, etc.)

Lors du retrait groupé des badges d'un média (**à partir du lundi 21 février**), la présentation d'une lettre **ORIGINALE** (les télécopies ne seront pas acceptées!) indiquant la personne habilitée par son média à retirer ces badges est indispensable (cf. annexe). **Date limite** pour introduire par fax la demande de retrait groupé de badges: **mardi 15 février 2005, 20h00.**

### **A noter :**

**Veillez vous assurer au moment de l'introduction de la demande de retrait groupé que l'ensemble des personnes figurant sur la liste se sont bien inscrites sur le site du Conseil. A défaut, les badges ne pourront pas être délivrés à travers la procédure de retraits groupés.**

## CENTRE DE PRESSE

Le Centre de presse sera installé, en sus des "locaux presse" habituels, dans les étages du bâtiment Justus Lipsius. Pour mémoire, il s'agit de locaux "non-fumeurs".

Le Centre de presse, pour des raisons impérieuses de sécurité, fermera obligatoirement dans la soirée du **lundi 21 février 2005**. Il sera ouvert le **mardi 22 février 2005 à partir de 7h30**.

### FACILITÉS PRÉVUES POUR LES MÉDIAS

**Salles de travail:** environ 1 440 postes répartis aux niveaux 00, 01 et 02 ainsi qu'aux niveaux 20 et 35 dans les salles de briefing; tous les postes seront équipés d'un téléphone avec connexion pour modem analogique et numérique et d'une prise de courant.

Aux niveaux 00 et 02, il y aura une possibilité pour connecter les PC à Internet en utilisant une connexion "wireless" (IEEE 802.11b).

Il est à noter qu'il n'y aura **pas de PC installés** et que les postes de travail dans les salles A, B et C (étage 00) ne sont équipés que d'un raccordement pour un modem analogique (RJ11).

### Facilités pour les TV:

- Cabines de montage TV/Radio équipées d'un téléphone, d'une ligne ISDN et aptes à recevoir le signal TV du "diffuseur-hôte".
- Pour les services assurés par l'UER-EBU (distribution des signaux et transmissions multi- et unilatérales, réservations de cabines de montage), voir aussi l'information diffusée par l'UER aux stations TV.

contact: Mme Pita CROÏ, Eurovision News Producer

Tél.: + 41-(0)22 717 2840

Fax: + 41-(0)22 747 4840

GSM: + 41-(0)79 250 4745

e-mail: [bookings@eurovision.net](mailto:bookings@eurovision.net)

### Facilités pour les radios:

- Chaque cabine radio est équipée d'un téléphone (ligne analogique) et d'une ligne ISDN. La distribution des signaux sera assurée par l'UER, département radio.
- La réservation des lignes ISDN supplémentaires doit se faire directement auprès de l'UER, département radio:

Mme Julia LONICER, Radio News Coordinator

Tél.: + 41-(0)22-717.26.07

Fax: + 41-(0)22-747.46.07

GSM: + 41-(0)79.230.15.08

e-mail: [lonicer@ebu.ch](mailto:lonicer@ebu.ch)

## **Locaux pour les agences de presse:**

Niveaux 01 et 02 du Centre de presse  
Réservations préalables obligatoires auprès du Service de presse  
Tél.: + 32-2-285.62.31  
Fax: + 32-2-285.85.41  
e-mail: [press.office@consilium.eu.int](mailto:press.office@consilium.eu.int)

Chaque poste de travail est équipé d'un téléphone (ligne analogique) et d'une ligne ISDN. Pour obtenir des lignes ISDN supplémentaires et temporaires, veuillez contacter Belgacom, Mme Serlippens (tél.: 32-2-202.20.96).

**Les salles de briefing des délégations des États membres** seront situées aux étages 35, 20 (partie "conférences"), 10 et 01 (Centre de presse).

**Un restaurant et des bars** seront mis à la disposition de la presse (niveaux 00, 01 et 02).

**Un circuit TV interne** pour la diffusion des images du "diffuseur-hôte" et pour la messagerie fonctionnera dans l'ensemble du Centre de presse.

## **DÉCHARGEMENT DES INSTALLATIONS TECHNIQUES**

L'accès au bâtiment du Conseil pour le déchargement et la récupération des installations techniques doit se faire par l'entrée "Etterbeek", Chaussée d'Etterbeek 70, moyennant un badge journalier ou le badge spécial prévu pour cet événement.

Le **déchargement** et l'**installation** doivent s'effectuer le **lundi 21 février entre 7h00 et 18h00**. Veuillez noter que, pour des raisons impérieuses de sécurité, le Centre de Presse et les cabines radio/TV au niveau 35 fermeront à 20h00.

Après le déchargement du matériel, une personne du Service de sécurité vous accompagnera jusqu'au Centre de presse. Quelques chariots seront à votre disposition. Les voitures de livraison, après déchargement, devront quitter immédiatement le périmètre du bâtiment Justus Lipsius.

La **récupération** du matériel devra s'effectuer le **mercredi 23 février entre 8h00 et 18h00**.

Veuillez prendre contact avec **Mme Martinez-Almeida** (GSM: 0475-753.408) (**jusqu'au 15 février, 16h00**), pour lui communiquer et ceci pour le lundi 21 **et** pour le mercredi 23 février:

- le nom de l'organisation responsable pour le transport du matériel / le nom des équipes media utilisant ce matériel ;
- le nom des personnes qui se présenteront ;
- le numéro d'immatriculation et les dimensions du véhicule qui décharge/récupère le matériel ;
- l'heure à laquelle vous vous présenterez.

e-mail: [presse.dechargement@consilium.eu.int](mailto:presse.dechargement@consilium.eu.int)

**Ces informations sont essentielles pour que les badges individuels journaliers soient disponibles à l'entrée Etterbeek dès votre arrivée et pour éviter l'arrivée simultanée de toutes les équipes.**

## COUVERTURE PHOTO/TV

Le programme sur les événements à couvrir suivra ultérieurement.

## PARKING CAMIONS SATELLITE / POSITIONS "STAND-UP"

Réservations préalables indispensables **en nombre limité** **au plus tard le 15 février 2005** auprès de **Mme Goldsmith**:  
Tél.: 32-2-285.89.69  
Fax: 32-2-285.85.41  
GSM : 0476-76.21.56  
e-mail: valerie.goldsmith@consilium.eu.int

**Informations à communiquer** pour les véhicules SNG et techniques:

- numéro d'immatriculation
- dimensions/type du véhicule
- numéro de GSM de la personne de contact.

Alimentation électrique: 220V/32A par véhicule.

## RÉSERVATIONS D'HÔTEL

Le logement reste de la responsabilité des journalistes. Les médias non représentés à Bruxelles peuvent s'adresser à l'organisme suivant:

- Office de Tourisme de Bruxelles  
tél.: + 32-2-513.89.40  
fax: + 32-2-513.83.20

Nous vous conseillons de faire votre réservation d'hôtel le plus vite possible, vu l'organisation d'autres événements à Bruxelles durant la même période.

ANNEXE

MODÈLE DE LETTRE

DEMANDE DE RETRAIT GROUPÉ DE BADGES

**Date limite pour l'introduction: mardi 15 février 2005, 20h00**

Nom du média:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Pays:

Tél.:

Fax:

e-mail:

Ville, jour, mois, année

À l'attention du Service de sécurité du Secrétariat général du Conseil

Fax: 02/285.78.76

Objet:     **Rencontre au sommet UE/Etats-Unis,  
Bruxelles, le mardi 22 février 2005**  
          – Demande de retrait groupé de badges

Veillez trouver ci-après les noms des personnes ayant demandé l'accréditation et pour lesquelles Monsieur/Madame ... (nom, titre) est chargé(e) de retirer les badges à compter du lundi 21 février 2005:

..... (nom, prénom, fonction: journaliste / cameramen / etc. - à préciser)

.....

Signature

Rédacteur en chef